

Préfecture du Rhône  
Monsieur le Préfet Jacques GÉRAULT  
106, rue Pierre Corneille  
69 419 LYON cedex 03

Lyon, le 31 juillet 2007

Objet : lettre des personnes prostituées du quartier Perrache

Monsieur le Préfet,

Suite aux dernières opérations de police et au dernier arrêté municipal du 30 juillet 2007 nous éloignant du quartier Perrache, nous vous signalons que nous nous installons à l'angle de la rue Surville et de la bretelle d'accès au périphérique Sud, à la frontière du septième et du huitième arrondissement.

Nous avons choisi cet endroit car il est éloigné des habitations et des établissements scolaires.

Nous ne demandons qu'à pouvoir exercer notre activité librement, dans le respect de nos droits et de notre dignité. Notre avocate est Maître Isabelle Nabucet. Nous sommes d'autre part soutenues par l'association Cabiria, et nous vous prions de bien vouloir les contacter pour nous faire part de votre réaction au 06 07 62 26 59.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, nos salutations distinguées.

Les belles de nuit du quartier Perrache,

Maria, Chantal, Véronique, Marilou,  
Sheila, Annie, Simone, Naïa, Angèle,

Véronica, Tania, Bete, Maria Elena,  
Vera, Sonia, Celia, Rosana, Diana,  
Esmeralda, Teka, Telma.